

## Logement accompagné : une semaine pour montrer que "ça marche"

Du 7 au 10 décembre se tient la semaine du logement accompagné, organisée par l'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo). Le lancement de [cette semaine](#) a lieu, en présentiel, le 7 décembre à la maison des Métallos, à Paris, en présence de nombreuses personnalités (Emmanuelle Wargon, Hervé le Bras, Emmanuelle Cosse, Arnaud de Broca, etc.). Les autres jours, des ateliers (en distanciel) sont proposés sur des thèmes très variés : logement d'abord, habitat inclusif, transition énergétique, « bien vieillir ensemble »...

À cette occasion, l'Unafo publie des chiffres sur le logement accompagné dans la région Grand Est. Il apparaît que le dispositif permet d'améliorer la situation des résidents. « *À l'entrée dans le logement accompagné, explique l'Unafo, 60 % des personnes ont des revenus inférieurs à 609 € par mois, cette proportion est de 45 % à la sortie.* » Après leur séjour, plus de la moitié des résidents dans le Grand Est ont trouvé un logement dans le parc social ou privé.

À lire également :

[Logement accompagné : moins de courts séjours en raison de la crise sanitaire](#)

[Logement accompagné : un tremplin pour de nombreux jeunes](#) (vidéo)

[Logement accompagné : des chiffres témoignent de l'efficacité du dispositif](#)

Merci pour vos remarques et vos contributions  
Prochain Numéro courant Janvier 2022

### Activité du SIAO/115

1406 appels en Novembre 2021 ➔ dont :

- 260 demandes orientées vers les abris de nuit
- 6 orientations vers des hébergements dont 5 suite à des violences.
- 156 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 46 demandes orientées vers l'hôtel dont 14 suite à des violences

### Dans ce numéro

- Hébergement des sans-abri
- Logement d'abord

# Hébergement des sans-abri : un investissement massif et croissant

## Le Monde

La politique de logement des sans-abri, massive, est-elle sur la bonne voie ? Pour le sociologue Julien Damon, auteur d'une étude commandée par l'Institut des hautes études pour l'action dans le logement (Idheal), parue ce mardi 9 novembre, « l'hébergement [provisoire] des personnes sans domicile est devenu, petit à petit, depuis quinze ans, une composante centrale de la politique du logement, qu'il s'agisse de l'offre, du budget, de l'intérêt politique et même de l'énergie et du temps que lui consacre le ministère du logement ». La priorité affichée est cependant plutôt le relogement pérenne, traduit, depuis 2017, dans la stratégie nationale « pour le logement d'abord ».

Les financements d'hébergements, par exemple, ont triplé entre 2006 et les prévisions pour 2022, passant d'un peu plus de 1,095 milliard d'euros à 3 milliards d'euros. Le nombre de places a quadruplé, de 75 000 à 300 000, dans la même période.

Aujourd'hui, 107 000 de ces lits sont destinés à des demandeurs d'asile et intégrés au dispositif national d'accueil, sous tutelle du ministère de l'intérieur, tandis que l'hébergement généraliste, géré par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), totalise plus de 200 000 lits. « Il n'y a pas lieu, dans les faits, de distinguer ces deux types de structures puisqu'elles accueillent les mêmes publics, beaucoup de demandeurs d'asile et de réfugiés étant hébergés dans les structures généralistes », précise cependant M. Damon.

L'effort de l'Etat s'est amplifié durant la crise sanitaire. Puis la ministre du logement, Emmanuelle Wargon, a décidé, en octobre, au grand soulagement des associations, de pérenniser 43 000 places ouvertes temporairement pour des mises à l'abri face au Covid-19, moitié en centres d'urgence, moitié en hôtels. Le plus frappant, dans le bilan dressé par M. Damon, est le nombre de nuitées d'hôtel, passé de 9 000 par jour, en 2006, à 70 000, en 2020. Pourtant, là encore, les objectifs annoncés, tant sous la présidence de François Hollande que sous celle d'Emmanuel Macron, étaient de réduire le recours aux hôtels qui n'offrent pas le cadre de vie et social souhaitable pour l'insertion des familles.

Le phénomène est criant en Ile-de-France, où 33 % des places d'hébergement sont en hôtel, à tel point que 21 % de la capacité hôtelière de toute la région sont mobilisés dans ce but et qu'un client d'hôtel sur cinq est sans domicile.

## Politique coûteuse

Cette politique d'hébergement, « l'une des plus généreuses d'Europe », relève M. Damon, est coûteuse, puisqu'une place d'hébergement revient à 1 250 euros par mois, quand le loyer d'un logement pérenne ne dépasserait pas 800 euros.

Les ministres successifs tentent bien, depuis 2006, de mobiliser les bailleurs sociaux pour qu'ils accueillent les personnes sans abri, et cela fonctionne en partie car le nombre de ceux qui accèdent à un vrai logement est passé de 72 000, en 2018, à 80 000 en 2019, puis 82 000 en 2020 et 46 000 rien qu'au premier semestre 2021. « Cela transforme la vocation du parc social, qui était de loger les classes modestes et moyennes, en accueil de personnes très défavorisées, atteste M. Damon, avec la difficulté que les personnes sans papiers ni statut n'ont pas accès aux HLM. »

Difficulté supplémentaire, il n'existe plus d'outil de mesure du sans-abrisme, en France, le Baromètre du 115 de la Fédération des acteurs de la solidarité n'étant plus publié depuis 2017 : « Nous ne sommes, hélas, plus dans la capacité de fournir des chiffres fiables, confie Florent Guéguen, directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), car le nouveau logiciel de saisie des données ne fonctionne pas. Mais nous savons que les centres d'hébergement des grandes métropoles sont saturés. »

La ministre du logement a annoncé un comptage coordonné, inspiré des Nuits de la solidarité de la Ville

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

de Paris, en mars 2022, dans une trentaine de villes de France et un recensement des besoins, département par département. Et l'Insee envisage de réactualiser, en 2022, son enquête, datée de 2011, qui comptabilisait 140 000 personnes à la rue ou hébergées.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés Etat de santé, temps d'errance, accès aux soins... Une étude dévoile le profil des sans-abris

M. Damon conclut son rapport par quelques propositions, par exemple remettre à plat le système du 115, à bout de souffle, ou confier aux intercommunalités la compétence de l'hébergement des sans-domicile qui aujourd'hui relève de l'Etat, « ce qui éviterait de se renvoyer la balle entre collectivités et préfets, comme on le voit à Paris ».

Isabelle Rey-Lefebvre, L E M O N D E

NDLR : Le nouveau logiciel Etat est en pleine restructuration avec pour objectif plus d'efficacité. Concernant le 115 dans le Doubs, ne sommes pas à saturation mais la situation est tendue car les publics vulnérables nous sollicitent et les places d'hébergement ne sont pas suffisantes, notamment à Besançon et dans le Haut-Doubs, plus particulièrement pour les femmes qui ne sont pas victimes de violences...

## Logement d'abord

4 ans de résultats et de mobilisation territoriale pour les personnes sans domicile



## Logement d'abord, 4 ans de résultats et de mobilisation territoriale pour les personnes sans domicile

Quatre ans après son lancement, le modèle du Logement d'abord a largement progressé dans les pratiques à tous les niveaux, porté notamment par l'engagement des 45 territoires de mise en œuvre accélérée. Sous l'action conjointe de l'ensemble des acteurs de l'hébergement et de l'accès au logement ce sont ainsi plus de 280 000 personnes qui ont accédé au logement entre 2018 et juin 2021 dans le cadre du plan Logement d'abord comme le révèle le dernier bilan publié par la Dihal.

Dans son dernier bilan de la politique du Logement d'abord, la Dihal expose de nouveaux résultats du plan lancé en septembre 2017 permettant un accès rapide au logement, pour des personnes sans domicile, avec un accompagnement adapté à leur souhaits et besoins. Entre 2018 et fin juin 2021, plus de 280 000 personnes sans domicile ont accédé au logement, parmi elles 174 000 ont pu bénéficier d'attributions de près de 79 000 logements sociaux.

Sur ce point les attributions de logements sociaux aux ménages sans domicile sont en 2021 en augmentation de 55% par rapport à 2020 et de 15% par rapport à 2019. Par ailleurs ce sont 28 400 places qui ont été nouvellement créées en intermédiation locative depuis 2018 et 5 200 en pensions de famille depuis début 2017. Plusieurs milliers de places de pensions de famille sont actuellement en construction et seront livrées dans les mois à venir.

Suite et fin page 4 et 5



# 280 000

**PERSONNES SANS DOMICILE ONT ACCÉDÉ AU LOGEMENT** ENTRE 2018 ET FIN JUIN 2021 DANS LE CADRE DU PLAN LOGEMENT D'ABORD



## 79 000

**ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX** POUR PLUS DE **174 000 PERSONNES** SANS DOMICILE ENTRE 2018 ET FIN JUIN 2021



EN 2021 LE RYTHME D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS EN FAVEUR DES MÉNAGES SANS DOMICILE EST EN **HAUSSE DE 55%** PAR RAPPORT À 2020 ET DE 15% PAR RAPPORT À CELUI OBSERVÉ EN 2019



## 28 400

**PLACES NOUVELLES** CRÉÉES DANS LE PARC PRIVÉ EN **INTERMÉDIATION LOCATIVE** DEPUIS DÉBUT 2018



## 5 200

**PLACES NOUVELLES** CRÉÉES EN **PENSIONS DE FAMILLE** DEPUIS DÉBUT 2017, ET PLUSIEURS MILLIERS EN COURS DE CONSTRUCTION

Responsable de la publication : Sylvie WANLIN - GCS25

Rédaction : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

Au-delà de ces résultats, le bilan de la Dihal s'attache à mettre en avant les actions déployées dans les 45 territoires de mise en œuvre accélérée ainsi que les parcours de bénéficiaires accompagnés vers le logement.

Pour Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement, cette territorialisation du Logement d'abord a toujours été un vecteur de réussite central. Les 45 territoires constituent de « véritables laboratoires d'innovation sociale où **collectivités territoriales et services de l'Etat pilotent ensemble un plan d'actions résolument orienté vers la réduction du sans-abrisme**, dans le respect des rôles et compétences de chacun ».

Emmanuelle Wargon, ministre chargée du Logement souligne également que la réussite du Logement d'abord est « d'avoir commencé à **relever ce défi, de manière collective**, pour apporter une réponse globale, cohérente et performante aux situations dramatiques de celles et ceux qui sont aujourd'hui dépourvus de logement. [...]

Durant ces quatre dernières années le Gouvernement a ainsi investi et s'est donné les moyens de cette transformation : engagements pour la construction de logements sociaux, développement des pensions de famille et de l'intermédiation locative dans le parc locatif privé, ouverture de 80 000 places d'hébergement, renfort des moyens de l'accompagnement social, des accueils de jour, des équipes mobiles professionnelles, essaimage du dispositif «Un chez-soi d'abord» pour un meilleur accompagnement des personnes sans-abri souffrant de troubles psychiques sévères, etc. ».

Emmanuelle Wargon rappelle également que le Service public de la rue au logement, mis en place en janvier 2021, marque une nouvelle étape dans la généralisation de l'approche "Logement d'abord" en France en proposant **un nouveau cadre d'action pour apporter des réponses plus efficaces dans la lutte contre le sans-abrisme**. Il vise à aller plus loin dans la **refondation des missions, du pilotage, du fonctionnement et du financement de l'ensemble des dispositifs** du parcours des personnes allant de la rue au logement en définissant un cadre d'intervention pour une **action publique plus cohérente et plus efficiente** dans la lutte contre le sans-abrisme.

Pour accompagner son déploiement, le Service public de la rue au logement a été doté d'une feuille de route, présentée en septembre 2021 par Emmanuelle Wargon, ministre chargée du Logement.

Cette feuille de route guidera l'ensemble de la politique publique de l'hébergement et du Logement d'abord. Elle est structurée autour de 7 principaux axes déclinés en actions opérationnelles. Elle intègre notamment une démarche de programmation pluriannuelle du secteur Accueil-Hébergement-Insertion qui doit conduire entre autres à l'accélération de la mise en œuvre du Logement d'abord.

Ce service public et la feuille de route qui l'accompagne traduisent l'expression d'une volonté d'**organiser une réponse agile et efficace**, tournée vers la mise en œuvre d'une politique au sein d'un **ensemble cohérent d'acteurs qui va du niveau central au niveau territorial**. Il s'appuie sur les acteurs des territoires, avec le pilotage notamment des services déconcentrés de l'État. Le Service public de la rue au logement articule tous les acteurs de la chaîne de l'hébergement et du logement, pour mettre pleinement en œuvre la stratégie nationale du Logement d'abord sur l'ensemble du territoire.